

PRIX ET MARCHÉ DU TECK

Treize mille francs le mètre cube !

C'est le prix d'achat en France d'une belle grume de teck venant de Birmanie : selon la catégorie et le diamètre, les prix s'échelonnent effectivement de 9 à 13 000 F/m³ et les sciages avivés se vendent entre 18 et 22 000 F/m³. Est-ce bien la peine de s'évertuer à faire pousser des chênes en France, pendant 80 à 150 ans, pour arriver difficilement à des prix situés entre 4 et 5 000 F/m³ lorsque les conditions sont bonnes, voire 9 000 F/m³ pour la qualité rarement atteinte de « tranchage », tandis que le prix moyen d'une grume de chêne est plutôt de l'ordre de 1 000 F/m³ ? D'où viennent ces prix si attractifs pour une espèce commercialisée depuis plus de cent ans en Europe ?

Du XVII^e au XIX^e siècle : une ressource sans limite, des emplois spécifiques et un prix bas

Les grandes forêts naturelles de teck ont été découvertes et exploitées à partir du XVII^e siècle. Il s'agissait essentiellement de l'Inde (qui à l'époque englobait l'Inde et Birmanie) et de la Thaïlande, pays réunissant à eux deux 30 millions ha de teck. Le Laos, qui représentait des surfaces beaucoup plus réduites (70 000 ha), fut exploité plus tard en raison de son éloignement des côtes. Les 700 000 ha de teck d'Indonésie, issus des vieilles plantations ayant débuté au XIV^e siècle (KASOA-ARD, 96) à partir de graines venues d'Inde et du Sri Lanka, ont été à cette époque assimilés à des peuplements naturels. L'engouement pour cette espèce a été rapide surtout en Angleterre, mais aussi en Hollande, en France, en

Chine et aux Etats-Unis. Les raisons du succès du teck jusqu'au début du XX^e siècle ont été les suivantes :

- La ressource paraissait inépuisable (plus de 30 millions d'ha !).
- Son comportement hydrophobe et sa très bonne résistance aux attaques de champignons de pourriture en faisaient l'essence la plus appréciée en construction navale, notamment pour les ponts de bateau.
- Son prix était très peu élevé, puisqu'il ne comprenait pour ainsi dire que les frais de transport. DAUPHINOT, en 1905, parle de 226 F/m³ de teck pour une bille de 1^{er} choix et de 159 F pour une bille de 2^e choix.

1900-1970 : la ressource diminue, les grandes plantations commencent

Dès le début du XIX^e siècle, les Anglais et Hollandais commencent à réaliser que la ressource en teck ne sera pas inépuisable et qu'il faut, d'une part, exploiter les forêts naturelles avec parcimonie et, d'autre part, faire l'effort de replanter. Si les premiers essais datent du XIX^e siècle, les premières plantations industrielles datent du début du XX^e siècle : en excluant les vieilles plantations d'Indonésie, on comptait moins de 50 000 ha de teck en 1900. Le rythme de plantation n'a ensuite cessé de s'accélérer :

- 1 500 ha/an entre 1900 et 1930,
- 16 000 ha/an entre 1930 et 1960,
- 22 000 ha/an entre 1960 et 1970.

On assiste, pendant cette période, à une profonde modification du paysage de la pro-

duction du teck dans le monde :

• **L'Inde**, qui était le premier pays producteur et exportateur du monde, se trouve non seulement amputée des deux tiers de son massif de teck lors de l'indépendance de la Birmanie (1948) mais dotée d'une forêt naturelle de teck très fortement appauvrie. Sa production nationale (estimée à 210 000 m³ de teck par an en 1970) ne suffit plus à sa consommation intérieure, et elle devient importeur de teck. Mais, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Inde commence de grands chantiers de reboisement en teck (de 12 à 15 000 ha/an).

• **Le Myanmar**, dès son indépendance en 1948, devient le premier exportateur de teck de forêt naturelle (400 000 m³/an de teck étaient exportés environ dans les années quarante, 320 000 m³/an en 1970). Les plantations ont démarré moins vite qu'en Inde : elles étaient tout de même de l'ordre de 4 000 ha/an dans les années 50 pour augmenter progressivement jusqu'à un rythme de 10 à 11 000 ha/an à l'heure actuelle.

• **La Thaïlande** était le deuxième exportateur de teck du monde après la Birmanie jusqu'en 1950 avec 70 000 m³ exportés/an en 1940. Comme en Inde, sa production a fortement baissé après 1960 à tel point que le gouvernement a limité les exportations aux bois transformés.

• **L'Indonésie** est le seul pays qui a trouvé un équilibre entre le rythme de plantation et d'exploitation. La production s'est stabilisée aux alentours de 108 000 m³ de teck/an dont 30 000 m³ pour l'exportation.

Ces changements dans la filière du teck sont importants mais ont été progressifs et n'ont pas eu de répercussion directe sur le prix du bois ; la baisse de production était compensée par celle, importante, des autres continents et par l'apparition de produits industriels de substitution.

1970-1985 : baisse de production et augmentation de la demande

A l'exception de l'Indonésie, les plantations industrielles de teck ne sont pas encore productives et la forêt naturelle l'est de moins en moins. Pour exemple, la forêt thaïlandaise a produit 97 323 m³ de teck en 1980, 39 168 m³ en 1985 et seulement 26 234 m³ en 1989 (BHUMIBHAMON, 98). Or la demande en bois de teck est toujours plus forte si bien que les prix flambent. Les Indiens, qui sont les plus grands consommateurs mondiaux de teck, s'en inquiètent et étudient régulièrement l'évolution du prix du teck (SURI, 74 ; RAI, 87 ; MISRA *et al.*, 87 ; KRISHNANKUTTY, 89) : ils observent ainsi la multiplication par dix du prix intérieur du teck entre 1970 et 1985 (il passe de 550 Rupees/m³ en 1970, soit environ 13 F/m³ à 5 600 Rupees/m³, soit 133 F/m³) alors que le *General Price Index* pendant cette même période n'a été multiplié que par trois !

Cette augmentation généralisée des prix dans le monde incite de nombreux pays à augmenter les surfaces de cette espèce, dont la croissance est bonne et dont le bois se vend bien. En Asie, c'est le cas du Bangladesh, du Sri Lanka, de la Papouasie, des Philippines ; le teck a aussi du succès en

Afrique : Bénin, Côte-d'Ivoire, Nigeria, Soudan, Togo et Tanzanie, ainsi qu'en Amérique Centrale : Trinidad, Puerto Rico, Panama, Honduras et Costa Rica.

1985-1997 : augmentation des bois de teck de plantation sur le marché

Jusqu'alors les bois de teck de plantation étaient minoritaires. Leur part, de plus en plus importante, n'est pas facile à estimer car il est de plus en plus difficile de les différencier des bois issus des forêts naturelles. En effet, il s'avère que les deux « idées reçues » contre les bois de plantation ne sont plus exactes :

- La qualité du bois de plantation n'est pas *a priori* moins bonne que celle des bois de forêt naturelle. Des essais technologiques ont montré que les bois plantés au Nigeria et en Côte-d'Ivoire avaient une densité élevée (0,65) et un grain très apprécié.

- Les petits diamètres ne sont plus le propre des bois de plantation. Bien sûr, les forêts naturelles produisent des bois de très gros diamètres, qui sont de moins en moins nombreux, mais elles produisent de plus en plus de bois de faible diamètre. A l'inverse, un certain nombre de vieilles plantations donnent des tiges de taille respectable (diamètre de 80 à 100 cm). Plusieurs pays ont cessé d'exporter les grumes et les premiers sciages de teck afin de conserver chez eux la valeur ajoutée qu'apporte, en principe, la transformation. C'est le cas de l'**Indonésie** qui exportait, jusqu'en 1990, 30 000 m³ de grumes de teck pour un prix allant de 500 US\$ à 1 200 US\$/m³. Les taxes indonésiennes étaient alors de 500 US\$/m³ ce qui était déjà très élevé, puisqu'elles représentaient 40 à 100 % du

prix FOB des grumes ! (Asian Timber, 1995). En juin 1991, la taxe est passée à 1 200 US\$/m³ pour le teck. L'objectif du gouvernement était clairement d'empêcher l'exportation des grumes et des sciages bruts de teck pour encourager la production à forte valeur ajoutée, comme la fabrication de parquets ou de meubles de jardin. L'objectif de cette mesure a été en partie rempli car les exportations de produits de deuxième transformation ont effectivement augmenté. Mais les industries du bois ne sont pas parvenues à utiliser tout le teck produit (Asian Timber, 95) ; il y a donc eu une baisse de l'activité forestière (exploitation, transport...) et portuaire liée au bois, ce qui a provoqué un certain mécontentement de la profession et confirme que l'interdiction totale d'exporter des grumes peut être contre-productive économiquement.

Le **Myanmar** est le seul pays de l'Asie du Sud-Est qui continue d'exporter des grumes de teck. Le produit de ces exportations constitue une source importante de devises (25 % des exportations totales). Sur les 600 000 m³ de teck produits annuellement, 320 000 m³ sont vendus à l'export en grumes. Le reste est principalement scié sur place pour produire 120 000 m³ de sciage, dont environ 58 000 m³ sont destinés à l'exportation (Asian Pacific Forest Industries, 1992 et Asian Timber, 96). Ces bois bénéficiant, d'une part, des restrictions d'exportation des pays voisins et, d'autre part, d'un récent engouement pour tous les meubles d'extérieur en teck, ont vu leurs prix augmenter de façon démesurée : de 9 à 13 000 F/m³ pour les belles grumes de teck de Birmanie.

Par ailleurs, un phénomène nouveau apparaît : l'apparition d'une **offre en dehors de**

l'aire d'origine. Les bois de plantations réalisées en dehors de l'aire d'origine ont été, au départ, perçues par les négociants comme des bois de moindre qualité représentant de petits marchés. Les prix proposés étaient donc bien en dessous des prix pratiqués en Birmanie ou en Indonésie. Mais dans les pays où la qualité des bois a été reconnue bonne, et où la production a augmenté régulièrement, les prix ont progressé très rapidement. C'est notamment le cas de la Côte-d'Ivoire où les grumes de teck (de 20 à 40 cm de diamètre à 1,30 m) valaient sur pied :

- 50 F/m³ en 1989,
- 200 F/m³ en 1992,
- 600 F/m³ en 1996,
- 1 500 F/m³ en 1997, avec des mises à prix à 6 000 F/m³ pour les plus belles tiges.

Au Ghana, le prix des grumes de teck était déjà de 205 US\$, soit 1 200 F/m³ en 1992 (CENTENO, 93). Le prix moyen actuel pour ces bois de diamètre modeste en Afrique (Nigeria, Togo, Bénin, Côte-d'Ivoire, Soudan) est de l'ordre de 1 000 à 2 000 F/m³, avec une augmentation sensible chaque année ; les prix peuvent même atteindre 5 000 F/m³ pour les plus belles grumes.

L'augmentation rapide du prix de vente du teck incite un grand nombre de pays (environ 50) à planter cette espèce. Le rythme des plantations mondiales est passé sur cette période à plus de 45 000 ha/an.

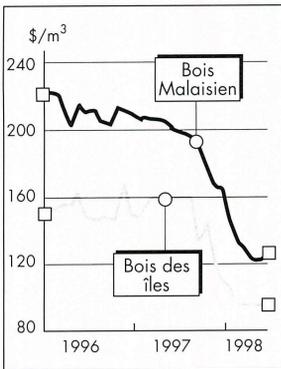
La situation de 1998 et l'évolution future

En 1998, le prix du teck a cessé d'augmenter, momentanément, à cause de deux phénomènes conjoncturels : la crise financière asiatique et les grands incendies. La crise financière de

l'Asie a ébranlé l'économie mondiale et, plus particulièrement, celle des pays de l'Asie du Sud-Est. D'une part, leur monnaie a été dévaluée, ce qui a pour effet de faire baisser le prix apparent des bois asiatiques, d'autre part la crise a provoqué des besoins importants en devises les poussant à vendre leurs bois. A cette crise, est venue s'ajouter la catastrophe naturelle des grands incendies en 1997 et début 1998.

L'un des pays les plus touchés est certainement l'Indonésie : la crise a entraîné une baisse de la demande interne en bois, entraînant une baisse des prix. Le FMI (Fonds Monétaire International), appelé en avril 1997 pour juguler la crise, a pris la décision en mars 1998 de baisser fortement les taxes douanières à l'exportation (cette décision concerne d'ailleurs toutes les espèces, afin de limiter le différentiel entre le prix du marché domestique très faible et celui du marché international). Douze des quarante entreprises qui en avaient demandé l'autorisation ont pu exporter en 1998 jusqu'à 600 000 m³ de grumes, dont du teck (Timber Bulletin UN/ECE, 1998).

La dévaluation des monnaies asiatiques et la mise sur le marché d'une grande quantité de teck par l'Indonésie ont entraîné une baisse sensible des prix du teck cette année (Asian Timber, 98), renforcée par l'apport de plus en plus important de bois de teck des autres continents (Afrique et Asie) ; cette baisse a surtout touché le prix des bois de plantation : les grumes de Birmanie sont restées au niveau de 9 à 13 000 F/m³, tandis que celles d'Indonésie et d'Afrique sont passées de 2 000 F/m³ en 1997 à 1 400 F/m³ en



Prix de la grume tropicale (en dollars par mètre cube).
Price of the tropical log in US\$/cubic metre.

1998 pour les bois de 30 à 40 cm.

A l'avenir, on peut s'attendre à ce que les grosses grumes (supérieures à 80 cm de diamètre) de forêt naturelle du Myanmar se fassent de plus en plus rares. Leur prix ne baisseront pas ; en revanche, elles représenteront un marché marginal en volume de plus en plus faible dans les décennies à venir.

Le bois de teck de plantation a encore un bel avenir devant lui car la demande va toujours en croissant et l'offre des forêts naturelles en diminuant. Cependant, l'augmentation très importante des surfaces plantées annuellement va faire accroître la production mondiale de bois de teck de plantation dans les prochaines années. On peut déjà estimer qu'elle est aujourd'hui de 9 millions de m³/an (c'est-à-dire 3 m³/ha/an en moyenne), une bonne part étant trop jeune pour être exploitée, et qu'elle sera dans dix ans de 10 à 12 millions de m³/an, dont au moins la moitié exploitable ; il y aura donc, en 2010, plus de 5 millions de m³ de teck sur le marché. En d'autres termes, les bois de teck de plantation, qui ont des dia-

PRIX DU TECK ET DE QUELQUES BOIS TROPICAUX				
Espèces	Pays	Qualité	Prix en F français (FOB)	
			Grumes	Sciages
TECK	Myanmar	Tranchage 3 ^e Qualité	9 920*	
		Tranchage 4 ^e Qualité	8 763*	
		Sciage 1 ^{re} Qualité	6 739*	
		Sciage 2 ^e Qualité	4 907*	
		Sciage 3 ^e Qualité	3 118*	
	Indonésie			
	Ghana	Petits sciages pour parquets		3 680*
		Sciages pour meubles		5 022*
				à 6 696*
Acajou (Swietenia)	Pérou		1 300*	5 300*
	Indonésie		1 897*	
Sapelli	Cameroun		1 650*	2 550**
Okoumé	Gabon		1 460*	
Acajou (Khaya)	Congo		1 250**	2 400**
Samba	Cameroun		1 000*	2 100**
Meranti	Indonésie		642*	1 866**
Cedrela	Pérou		600*	2 834*
Iroko	Côte-d'Ivoire			1 450**
Pin	Indonésie		290*	

Sources : * ITO, septembre 1998. - ** Marchés tropicaux, juillet 98.

mètres moyens de 30 à 40 cm et qui se vendent aujourd'hui de 1 500 F à 2 000 F/m³, ne verront leur prix augmenter que faiblement. En revanche, pour les diamètres plus importants (de 50 à 100 cm), les prix devraient atteindre 6 000 à 9 000 F/m³, comme c'est déjà le cas en Côte-d'Ivoire. Ces prix se rapprochent sensiblement du chêne français qui sera, peut-être, de nouveau plus cher que le teck en 2010... □

► Ivan BEHAGHEL
Programme Arbres et Plantations
CIRAD-Forêt/Baillarguet

Pour en savoir plus :

ASIAN TIMBER, 1996. Myanmar : ample headroom in wood processing. Asian Timber, March 1996 : 16-18.
BHUMBHAMON S., 1998. Case study : teak plantation in Thailand. In : 2nd annual Asia-Pacific Conference on plantation forestry, 18-19 Mai 1998, Kuala Lumpur, Malaisie, 10 p.
DAUPHINOT G., 1905. Les forêts de teck au Siam. Bulletin économique de l'Indochine : 625-636.
KASOA-ARD A., 1996. Domestication and Breeding of Teak (*Tectona grandis* Linn. f.). Los Baños,

Philippines, FAO, Technical Document n° 4, 48 p.
KEH S. K., 1997. Quel est l'avenir des plantations de teck au Myanmar. In : Congrès IUFRO 97, Antalya, Turquie, Tome 3, p. 48-53.
KRISHNANKUTTY C. N., 1989. Long-term price trend of timber in Kerala. Indian Journal of Forestry, vol. 12(1) : p. 7-12.
MISRA N. C., MAHENDRA A. K., ANSARI M. Y., 1987. Price trends of teak (round logs) in Orissa. The Indian Forester, vol. 113 (5) : 345-351.
SURI S. K., 1974. Price trends of teak logs Taku depot (Madhya Pradesh). The Indian Forester, vol. 100 : 235-245.